



**BOUCLE DE LA
MOSELLE ET
DU RUPT
DE MAD
22.5 km - 6h**

Niveau 4



IMPORTANT

suivre le rectangle jaune
et le circuit 1
aux intersections

**OFFICE DE TOURISME
DU BASSIN DE
PONT-A-MOUSSON**

03 83 81 06 90

tourismepontamousson@wanadoo.fr

Facebook/Instagram

Tourisme Bassin de PAM

[#AucoeurduBassindePontaMousson](https://www.instagram.com/AucoeurduBassindePontaMousson)



ETAPE 2

Arnaville

ETAPE 3

Bayonville-sur-Mad

ETAPE 4

Vandelainville

ETAPE 5

Onville

ETAPE 6

Waville

Ces 5 villages s'intègrent à un sentier nommé à la découverte des aîtres fortifiés nés pendant le Moyen-Âge dont les périodes troublées ont menés les habitants à se protéger d'attaques extérieures en fortifiant un quartier : c'est l'aître fortifié.



Votre parcours

ETAPE 1

Départ de Pagny-sur-Moselle (parking de l'église). Il faut **suivre le balisage "rectangle jaune" et circuit 1 !**

Votre parcours vous mène vers la voie ferrée, vous passez devant l'entreprise Mersen puis l'écluse Grand gabarit.

Vos pas vous mènent ensuite sur la véloroute. Jusqu'à un chemin ombragé, vous allez emprunter la Voie Bleue et croiser de cyclistes.



ETAPE 7

Après cette découverte du sentier des aîtres fortifiés, vous arrivez à Villecey-sur-Mad. Si vous souhaitez faire une pause pique-nique, vous y trouverez une table de pique-nique pas loin du cours d'eau, le Mad et sous les arbres, juste après le pont. Ensuite, rejoindre les hauteurs du village en passant devant l'église d'où de jolis points de vue s'offrent à vous : sur Waville, les arches du pont ferroviaire.

Le dénivelé s'accroît. Après un passage dans les bois, vous suivez une route qui vous mènera à la Ferme de la Grange en Haye qui vend fruits, légumes et produits de la ferme, tous les jours de 9h30 à 16h30.

ETAPE 8

Retour dans un chemin boisé et empierré qui vous mènera jusqu'à Pagny-sur-Moselle. Prenez le temps de faire un détour dans la ville, le parc Parison....



rectangle jaune



Château



Eglise Chapelle



Monument historique



Patrimoine Histoire



Point de vue Table d'orientation

Flashez-moi pour tout savoir sur la Randonnée en Meurthe-et-Moselle



Règlement d'usage sur les sentiers

Emprunter le sentier à pied, à cheval, à VTT en suivant le balisage mis en place

Rester sur le chemin balisé

Veillez à ne pas déposer d'ordures, d'obstacles ou d'objets indésirables sur le sentier

Ne pas camper, fumer, ni faire de feu

Garder ses animaux domestiques à proximité ou en laisse

Ne pas déranger les animaux domestiques ou sauvages

Ne pas cueillir de plantes

Se renseigner sur les périodes de chasse auprès de la commune ou sur le site www.fdc54.com

Sur les chemins propriété des Voies navigables de France, les haltes repas sont interdites



DITER - Service Ecologie
D'après IGN SCAN25 - le : 25/09/2017



Itinéraire pédestre

Départ principal
Pagny-sur-Moselle
Place du Général De Gaulle

Boucle de la Moselle et du Rupt de Mad

Itinéraire d'intérêt départemental

22,50 km - 6h

Contact : Les Sonneurs de la Côte - claudefrancine@free.fr

